

Interpellation de M. Norré : Un tarif enfant au Centre culturel d'Uccle.

M. Norré regrette que le Centre culturel d'Uccle ne propose pas de tarif réduit pour les plus jeunes, alors que l'accès à la culture s'avère d'une importance cruciale.

Quelle est la raison de l'absence de tarif enfant ?

Le Collège envisage-t-il l'instauration d'un tarif enfant ?

Mme l'Echevine Ledan précise que le Collège accorde une grande importance à l'accès des jeunes à la culture.

Le Centre culturel applique un tarif particulier pour les moins de 26 ans mais il n'y a pas de tarif enfant, à l'instar de celui qui existe pour les moins de 12 ans dans les musées. Cependant, le tarif des spectacles « jeunes publics » est adapté pour les familles, de manière à permettre aux enfants, quel que soit leur âge, d'assister à ces spectacles en compagnie de leurs parents.

Néanmoins, l'instauration éventuelle d'un tarif enfant est à l'étude. Ce sujet a d'ailleurs été abordé le 4 juin dernier, lors de la réunion du nouveau conseil d'administration du Centre culturel, qui accorde une attention particulière au jeune public.

La programmation destinée à ce groupe-cible sera élargie dès l'automne 2020. Ce sera notamment le cas des projections de films. Des réflexions sont aussi menées pour proposer durant les weekends, et moyennant un tarif ad hoc, les spectacles pour enfants présentés dans le cadre de matinées scolaires.

Néanmoins, Mme l'Echevine Ledan souligne que le jeune public assiste rarement à la programmation standard en raison de la nature même des spectacles proposés. Elle insiste aussi sur la nécessité de maintenir l'équilibre financier du Centre culturel qui, pour le moment, n'est pas subsidié par la Fédération Wallonie-Bruxelles.